

| | |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| Zeitschrift: | Revue Militaire Suisse |
| Herausgeber: | Association de la Revue Militaire Suisse |
| Band: | 144 (1999) |
| Heft: | 11 |
| Artikel: | L'armée suisse s'équipe d'un nouvel appareil de détection chimique |
| Autor: | Vuistiner, Pascal |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-348754 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'armée suisse s'équipe d'un nouvel appareil de détection chimique

Dès la fin 1999, l'ancien système de détection chimique *ADETOX* sera en partie remplacé par un appareil de mesure plus fiable et plus rapide, l'*ADC 97*: c'est une petite révolution: après vingt-cinq ans de bons et loyaux services! La production de l'*ADC 97* a débuté en janvier 1999. Les 5500 appareils devraient être livrés jusqu'au mois d'août 2000. 25 armées dans le monde utilisent déjà ce système; plus de 50 000 appareils sont déjà en service. L'*ADC 97*, amélioré selon les exigences militaires suisses, est un détecteur de toxiques très moderne.

Pascal Vuistiner¹

spécialisés de toute l'armée a débuté à Spiez en mars 1999.

Description de l'appareil

Contrairement à ce qui était prévu au départ, l'*ADC 97* ne remplacera pas tous les *ADETOX*. Chaque formation de combat en recevra 3, celle de soutien 2 et les autres seulement 1. Destiné à analyser la présence de gaz, il peut détec-



ter des toxiques chimiques de combat dans l'air. Selon le message concernant le programme d'armement 1997, «la détection se fonde sur le principe de la mobilité ionique par spectro-métrie. Un échantillon d'air est ainsi aspiré. Une source d'ionisation dans l'appareil produit alors des ions spécifiques. Ceux-ci sont ensuite séparés dans un champ électrique et déclenchent des signaux à la sortie du senseur, qui sont analysés par le logiciel et affichés

¹ Service d'information de la troupe - div mont 10.

La fin d'une époque

L'ADETOX a été introduit au cours des années 70 pour détecter la présence dans l'air de neurotoxiques et de gaz ypérites soufrés. Sa manipulation est compliquée et exige beaucoup de temps, notamment pour l'instruction. Comme l'ADC 97, il est engagé à titre d'appareil de signalisation de fin d'alarme. En service depuis 25 ans, l'ADETOX arrive au terme de sa durée d'utilisation militaire. Un successeur s'impose. C'est l'ADC 97. Plusieurs modèles ont été testés au Laboratoire AC à Spiez. C'est finalement le modèle anglais qui a été choisi.

Mais pourquoi s'équiper d'un appareil de détection chimique coûteux (environ 8000 francs pièce), alors que les armes chimiques sont interdites notamment par une convention internationale qui est entrée en vigueur le 27 avril 1997? Si la nouvelle convention est prometteuse pour éliminer ce type d'armes, la destruction des arsenaux chimiques datant de la guerre froide durera plus de dix ans. Les armes chimiques représentent donc un danger. Les combats de la guerre du Golfe peuvent l'attester.

Seuils de détection

| | ADC 97 | ADTOX |
|------------------|----------------------|--------------------------|
| NERVINS | 20 µg/m ³ | 20-100 µg/m ³ |
| Sarin | ☒ | ☒ |
| Soman | ☒ | ☒ |
| Tabun | ☒ | ☒ |
| VX | ☒ | ☒ |
| VESICANTS | 200µg/m ³ | 1-2 mg/m ³ |
| Ypérite soufre | ☒ | ☒ |
| Ypérite azoté | ☒ | ? |
| Léwisitite | ☒ | □ |

MESURES A REACTION RAPIDE

Lors de concentrations élevées, en secondes et au seuil de détection <2 minutes.

sous formes de neurotoxiques ou de toxiques cutanés.»

L'ADC 97 décèle tous les neurotoxiques et les toxiques cutanés. Il fonctionne en deux modes; l'un, automatique, con-

trôle l'air et permet de déclencher la fin de l'alarme, l'autre, le mode «scan», est utilisé pour détecter si du matériel ou des soldats sont intoxiqués.

P. V.